



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME
AU 7 NOVEMBRE 2016

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité pour l'année 2016, conformément à l'article 955 du Code municipal. De plus, je dépose au conseil la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ ainsi que tous les contrats de 2000\$ et plus totalisant une dépense qui dépasse 25 000\$.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2015

Les états financiers résument fidèlement la situation financière de la municipalité ainsi que les résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'année se terminant le 31 décembre 2015, selon le rapport des vérificateurs. Les états financiers se terminant le 31 décembre 2015 démontrent un surplus accumulé non affecté de 100 287,00 \$.

La municipalité possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 10 000\$. Le remboursement en capital à effectuer au cours des trois (3) prochains exercices se fera à même les activités financières de fonctionnement.

La municipalité bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 100 000\$ portant intérêt au taux préférentiel (2.7%) et renouvelable. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes de la municipalité.

La municipalité bénéficie d'emprunts temporaires autorisés, d'un montant total de 2 001 978\$, portant intérêt au taux préférentiel et renouvelables annuellement. Ces emprunts sont utilisés pour le financement à court terme de projets particuliers entrepris par la municipalité.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2016

L'analyse préliminaire des revenus et des dépenses permet d'envisager terminer l'exercice financier avec un léger surplus. Toutefois, les prévisions exigent une certaine prudence quant aux résultats financiers finaux de 2016.

RÉALISATION DURANT L'ANNÉE 2016

- Démarches et suivis auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), pour l'amélioration de l'usine d'eau grâce à l'installation d'un filtre au charbon et à réaction par compresseur;
- Entretien vigoureux de la machinerie municipale pour un montant d'environ 25 000 \$;
- Achat d'un tracteur à gazon et achat d'un équipement pour adapter sur la soufflerie;
- Demande d'aide financière, en collaboration avec la MRC, auprès du Ministère des Transports pour la réparation du réseau routier d'une partie du 7^e rang Ouest. Toutes les procédures sont enclenchées afin d'effectuer les travaux de réparations et d'asphaltage sur une distance de 8,2 kilomètres. C'est un projet de 1 282 000 \$, qu'on espère réaliser à l'été 2017;
- Démarches auprès des instances concernées pour optimiser les services de Sécurité Incendie à moindre coût pour la municipalité;
- Continuation du débroussaillage et du creusage des fossés;
- Partenariat intermunicipal avec Sainte-Félicité pour l'achat d'asphalte froide;
- Partenariat intermunicipal avec Grosses-Roches, Saint-René, Sainte Félicité et Saint-Ulric pour l'achat d'un étayage de sécurité à placer autour des tranchées lors d'excavation pour réparation des conduits d'eau potable;
- Renouvellement du contrat d'entretien de l'usine d'eau pour cinq ans avec la compagnie Nordikeau, en partenariat avec Grosses-Roches, Saint-René, Sainte Félicité et Saint-Ulric;
- Adhésion au projet « Municipalité amie des aînés » (MADA), et mise en place d'un plan d'action;
- Plan d'intervention pour la réfection des infrastructures;
- Modifications effectuées à la cuisine du centre municipal;
- Participations financières aux événements culturels et de loisirs, et aux organismes municipaux;
- Travaux de voirie au chemin mitoyen intermunicipal entre la municipalité de Saint-Adelme et la municipalité de Sainte-Félicité;
- Collaboration avec Sainte-Félicité et Saint-Jean-de-Cherbourg pour l'organisation d'activités de loisirs;

ORIENTATIONS DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

En 2017, les dépenses municipales serviront principalement à :

- Recherche de fuites sur le réseau d'eau potable 6^e Rang Est et 6^e Rang Ouest;
- Poursuite de la mission pour améliorer la qualité de l'eau à l'usine de filtration en tenant compte des différentes subventions pour rendre la qualité de l'eau (problème d'odeur et de goût) encore meilleure;
- Améliorer la qualité de l'entretien du réseau routier existant et établir un programme de réhabilitation des rues passantes les plus endommagées;
- Projet d'achat commun et de partage de machinerie municipale, afin d'en optimiser l'utilisation et de partager les coûts d'acquisition;
- Demande de partenariat (subvention) pour l'asphaltage du 7^e Rang Ouest;
- Construction d'un abri pour le gravier hivernal (demande de subvention en cour, tout en respectant la capacité de payer des concitoyens);
- Réfection de la toiture du bâtiment du centre municipal.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Tel que requis par l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, la rémunération et l'allocation des dépenses aux élus en 2016 sont les suivantes :

	Rémunération	Allocation	Total
Maire	5 560\$	2 778\$	8 338\$
Conseiller	1 552\$	776\$	2 328\$

À ces sommes s'ajoutent, pour le maire, la rémunération et les allocations de dépenses accordées par la MRC de Matane.

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$ ACCORDÉS EN 2016

Afin de se conformer à l'article 955 du Code municipal, voici la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ ainsi que tous les contrats de 2000\$ et plus totalisant une dépense qui dépasse 25 000\$.

Contrats octroyés de 25 000\$ et plus		
1 ^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016		
Nordikeau Inc.	Exploitation de l'usine de filtration	27 906\$
MRC de Matanie	Quote-part	160 516\$
Ministère du Revenu Québec	Les remises	30 682\$

LA CONCLUSION

Le conseil municipal se donne comme mission de travailler pour l'avenir c'est-à-dire d'avoir une vision pour les prochaines années, afin d'attirer les gens à s'établir chez nous et de supporter les nouveaux projets et investisseurs, afin de nous doter de services à proximité.

En terminant, je vous invite à vous tenir au fait du monde municipal que ce soit par votre présence aux séances du conseil, par le biais du Journal L'Éveil et maintenant par l'entremise de notre site internet à l'adresse : <http://municipalite.st-adelme.ca>

Jean-Roland Lebrun, Maire